

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS DE L'ÉIM  
PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

**Le jeudi 12 septembre 2019, 20h  
École internationale primaire (5010, avenue Coolbrook)**

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019**

**1. Mots de bienvenue de la direction et du président du CÉ**

Le président du CÉ, M. André Gariépy, salue les parents. Il présente l'équipe de direction et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la direction, M. Luc Claude, directeur et Mme Nadia Gray, directrice adjointe au primaire. Il présente aussi Mme Chantal Laurin, directrice adjointe au secondaire. Il souligne l'importance de l'implication des parents à l'école de leur enfant.

Madame la commissaire scolaire du quartier, Marie-José Mastromonaco, se présente et parle des travaux à l'école et rassure les parents quant à la sécurité des enfants. La pédagogie est au cœur de l'École Internationale et elle invite les parents à s'impliquer. Elle donne des nouvelles du quartier et des autres écoles du quartier. Pour l'École internationale, elle spécifie que les parents peuvent compter sur son soutien pour garder ce joyau. En plus de parler des infrastructures, elle parle aussi de la structure politique de l'école. Elle souhaite que le gouvernement en place ne mette pas fin à ce palier de gouvernance. Elle fera appel au CÉ pour ce dossier.

**2. Désignation de la présidence d'assemblée et secrétaire**

M. Gariépy spécifie qu'il sera en élection cette année. Cela explique la présence de Mme Joanie Poirier, animatrice du CREP, centre de formation de la CSDM, mobilisée pour assumer la présidence de l'assemblée.

Mme Claudie Lévesque propose Mme Joanie Poirier comme présidente d'assemblée et Mme Nadia Gray comme secrétaire d'assemblée. Proposition appuyée par madame Bélanger. Adoptée à l'unanimité.

**3. Mot de la présidence d'assemblée et présentation des règles de fonctionnement**

Mme Joanie Poirier se présente et explique le rôle de CREP. Sa présence a pour but d'animer et de veiller au bon déroulement de la soirée. Elle explique le déroulement des élections, notamment que les noms des candidats seront au tableau. Tous ceux qui veulent se proposer auront un numéro. Les gens voteront en écrivant le numéro de leur choix sur le coupon de vote. Cette procédure facilite la démarche. Elle lit le détail de l'ordre du jour.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Ahmed Marwa propose l'ordre du jour. Proposition appuyée par M. Marc-Alexandre Dubé. Adoptée à l'unanimité

**5. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 13 septembre 2018**

Mme Ahmed Marwa propose l'adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 13 septembre 2018. Proposition appuyée par M. Marc-Alexandre Dubé. Adoptée à l'unanimité.

**6. Présentation des structures de participation des parents (école et CSDM)**

Mme Joanie Poirier présente les structures dans lesquelles la participation des parents est sollicitée. Comité de parents usagers et service de garde, l'Organisme de participation des parents (OPP), La Fondation ÉIM et le Conseil d'établissement (CÉ). Elle précise que le CÉ est une instance décisionnelle. La participation des parents est toujours bénévole.

**7. Présentation du rapport annuel de la Fondation de l'ÉIM 2018-2019**

M. Christophe Cambon, président de la Fondation, présente le bilan financier de l'année 2018-2019. Les recettes étaient près de 30 000\$ pour les 2 dernières années. La participation est plus marquée

au primaire. Le résultat net est près de 7000\$, car plusieurs ne se sont pas réalisés. M. Cambon contactera les parents qui veulent s'investir dans la Fondation. Beaucoup d'activités.

Mme Geneviève Perron, trésorière de la Fondation, s'adresse aux parents pour leur donner le détail des revenus et des dépenses de la Fondation. Au niveau des campagnes de financement, il y en a eu moins l'an dernier, mais certaines se préparent pour cette année.

M. Cambon spécifie qu'il est possible de faire des dons par le site web et *colle à tout* (financement en vendant des étiquettes) est encore disponible.

## **8. Comité de parents du Service de garde (primaire)**

### **8.1 Rapport des membres (2018-2019)**

Mme Joanie Poirier demande aux parents de ce comité de venir résumer ce qu'est ce comité.

Mme Marilène Gaboury et M. Marc-Alexandre Dubé sont présents pour témoigner de leur expérience. Il y a 2 ou 3 rencontres par année. Ils ont contribué à la Semaine des éducateurs, les activités en lien avec les premiers soins. Il est facile de s'investir, car cela demande peu de temps et peu d'effort. Très facile de travailler avec M. Robert Desalliers, technicien responsable du service de garde.

### **8.2 Élection des représentants (4 ou 5 parents usagers)**

Mme Leila Assadi, M. Marc Alexandre Dubé et Mme Fanny Vautier se proposent. Élus par acclamation.

## **9. Rapport annuel du CÉ 2018-2019**

Le président du CÉ, M. Gariépy, indique qu'une dizaine de rencontres ont été tenues. Plusieurs chantiers importants sont en cours. Par exemple, le projet éducatif en est un très important. C'est un outil qui donne une direction pédagogique à l'école. On y parle de l'équilibre des jeunes. Il faut se recadrer et se recentrer sur le projet et les valeurs du programme international. Des ajustements au niveau du stress et l'anxiété de performance sont à apporter. Il faut un équilibre entre les aspects scolaires et personnels des élèves. Le projet éducatif a fixé cet objectif. Le CÉ doit s'assurer que le projet éducatif soit réalisé dans l'école et dans les classes.

Les parents sont invités à lire le rapport d'activités du CÉ détaillé pour connaître les sujets abordés. Voici les grandes lignes de ce rapport :

- Mission éducative;
- Projet éducatif;
- Critères d'admission;
- Renouvellement du statut d'école entièrement dédiée;
- Programme international;
- Code de vie;
- Changements à la direction de l'école;
- Maintien de l'offre actuelle;
- L'enjeu d'une école, deux bâtiments;
- Infrastructures;

Les critères d'admission ont été ajustés, mais les examens resteront. Par ailleurs, la sélection se fera à partir d'un seuil (70%) et non en ordre décroissant des résultats à l'examen. Tout est en accord avec les politiques de la CSDM, revues récemment. La fratrie demeure un critère de priorité. Le passage du primaire au secondaire est garanti. Le transfert d'un programme international à l'ÉIM demeure. Le seul élément qui change est la pige parmi les élèves qui ont atteint le seuil de passage.

L'école entièrement dédiée demande une approbation du ministre. La consultation de la CSDM sur l'offre de service au secondaire n'est pas venue modifier notre projet particulier et nos infrastructures. Toutefois, l'idée de scinder l'école en deux écoles, primaire et secondaire est évoquée.

M. Gariépy précise, en répondant aux questions, que le projet éducatif est valide jusqu'en 2022. En ce qui concerne de séparer les 2 écoles au niveau administratif, il faut prévoir encore du temps pour y arriver. C'est un projet encore en discussion.

## **10. Nomination des officiers pour les élections au CÉ**

### **10.1. Président d'élections**

Mme Joanie Poirier se propose comme présidente d'élections. Adoptée à l'unanimité.

### **10.2 Secrétaire d'élections**

Mme Joanie Poirier propose Mme Nadia Gray comme secrétaire d'élections. Adoptée à l'unanimité.

### **10.3 Scrutateurs et scrutatrices**

Il est proposé que quatre personnes soient responsables du scrutin. Les personnes nommées sont Mme Chantal Laurin, Mme Claudie Lévesque, M. Richard Lapointe et Mme Ahmed Marwa.

## **11. Élections au Conseil d'établissement**

### Primaire

#### **- 2 postes pour des parents du primaire (non élus seront substitués)**

- M. Pascal Cyr se propose.
- M. Louis-Antoine Blais Morin est proposé par Mme Claudie Lévesque : il accepte.
- Mme Carine Sauser se propose.

Un scrutin est tenu.

### **Résultats**

M. Louis-Antoine Blais Morin et M. Pascal Cyr sont élus. Mme Carine Sauser est substituée.

### Secondaire

#### **- 3 postes pour des parents du secondaire (non élus seront substitués)**

Postes 2 ans

- M. Nicolas Légaré, élu par acclamation
  - M. André Gariépy, élu par acclamation
- Poste 1 an (pour compléter le mandat de Mme Isabelle Dumas)
- Mme Geneviève Janveau, élue par acclamation

Membres substitués

- Aucun

## **12. Comité de parents de la CSDM**

### **12.1 Rapport des représentants sortants**

Mme Claudie Lévesque explique ce qu'est le comité de parents. Mme Marwa Ahmed a participé aux rencontres du secteur ouest. Elle précise que l'implication au comité de parents est un canal d'informations et de communication précieux.

### **12.2 Élection du représentant**

Mme Claudie Lévesque se propose

M. Pascal Cyr se propose pour les rencontres du comité ouest

Élus par acclamation.

### **12.3 Élection du substitut**

Aucun

## **13. Organisme de participation des parents (OPP)**

Aucun, l'OPP ayant été inactif l'an passé.

### **13.1 Présentation des bilans de l'OPP**

Aucun

### **13.2 Régie interne de l'OPP**

M. Luc Claude, Mme Nadia Gray et M. André Gariépy expliquent le mandat et le fonctionnement de l'OPP.

### **13.3 Constitution de l'OPP**

L'assemblée décide unanimement du maintien de l'existence de l'OPP. Voici les noms des parents volontaires.

- M. John Alexandre Lopez
- M. Claudio Fabrizio
- Mme Judith Millard
- Mme Emmanuelle Duquette
- Mme Violaine Chalifoux
- Mme Fanny Vautier

D'autres noms pourront s'ajouter à cette liste après un appel à la communauté.

#### **14. Période de questions en lien avec les objets de l'assemblée générale**

Comment est constituée la fondation, c'est pour qui?

- Pour notre école uniquement. Il y a des élections.

Acceptons-nous le seuil minimum avant?

- Oui, mais il y a d'autres critères.

Comment sera évalué le processus d'admission?

- Il y a plusieurs facteurs à prendre en considération et il faut attendre l'expérience d'une cohorte ayant passé par le processus

#### **15. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21 :46